



Le Saint-Siège

BENOÎT XVI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 21 septembre 2005

L'élection de David et de Sion

Lecture: Ps 131, 11.13-14.17-18 1. La deuxième partie du Psaume 131 vient de retentir; c'est un chant qui évoque un événement capital dans l'histoire d'Israël: la translation de l'arche du Seigneur dans la ville de Jérusalem. David avait été l'artisan de ce transfert, attesté dans la première partie du Psaume dont nous avons déjà parlé. En effet, le roi avait prononcé le serment de ne pas s'installer dans le palais royal tant qu'il n'avait pas trouvé une demeure pour l'arche de Dieu, signe de la présence du Seigneur aux côtés de son peuple (cf. vv. 3-5). A ce serment du souverain répond à présent le serment de Dieu lui-même: "Yahvé l'a juré à David, vérité dont jamais il ne s'écarte" (v. 11). Cette promesse solennelle est, en substance, la même que le prophète Nathan avait faite, au nom de Dieu, à David lui-même; celle-ci concerne la descendance future de David, destinée à régner de manière stable (cf. 2 S 7, 8-16). 2. Le serment divin exige cependant l'engagement de l'homme, il est en effet conditionné par un "si": "Si tes fils gardent mon alliance" (Ps 131, 12). A la promesse et au don de Dieu, qui n'a rien de magique, doit répondre l'adhésion fidèle et active de l'homme dans un dialogue qui mêle deux libertés, divine et humaine. A ce point, le Psaume se transforme en un chant qui exalte les effets merveilleux du don du Seigneur, ainsi que de la fidélité d'Israël. En effet, on fera l'expérience de la présence de Dieu au sein du peuple (cf. vv. 13-14): il sera comme un habitant parmi les habitants de Jérusalem, comme un citoyen qui vit avec les autres citoyens les événements de l'histoire, en offrant cependant la puissance de sa bénédiction. 3. Dieu bénira les récoltes, se préoccupant des pauvres afin qu'ils aient à manger (cf. v. 15); il étendra son manteau protecteur sur les prêtres, en leur offrant son salut; il fera en sorte que tous les fidèles vivent dans la joie et dans la confiance (cf. v. 16). La bénédiction la plus intense est réservée encore une fois à David et à sa descendance: "Là, je susciterai une lignée à David, j'apprêterai une lampe pour mon messie: ses ennemis, je les vêtirai de honte, mais sur lui fleurira son diadème" (vv. 17-18). Encore une fois, comme cela s'était produit dans la première partie du Psaume (cf. v. 10), entre en scène la figure du "Consacré", en hébreu "Messie", reliant ainsi la descendance de David au messianisme qui, dans la relecture

chrétienne, trouve sa pleine réalisation dans la figure du Christ. Les images utilisées sont vivantes: David est représenté comme un bourgeon qui grandit avec vigueur. Dieu illumine le descendant de David avec une lampe brillante, symbole de vitalité et de gloire; une couronne splendide marquera son triomphe sur les ennemis et donc la victoire sur le mal.⁴ A Jérusalem, dans le temple qui conserve l'arche et dans la dynastie davidique, se réalise la double présence du Seigneur, dans l'espace et dans l'histoire. Le Psaume 131 devient alors une célébration du Dieu-Emmanuel qui est avec ses créatures, qui vit à leurs côtés et les bénit, à condition qu'elles restent unies à lui dans la vérité et dans la justice. Le centre spirituel de cet hymne est déjà un prélude à la proclamation de Jean: "Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous" (Jn 1, 14).⁵ Nous concluons en rappelant que le début de cette deuxième partie du Psaume 131 est habituellement utilisé par les Pères de l'Eglise pour décrire l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge Marie. Déjà, saint Irénée, se référant à la prophétie d'Isaïe sur la Vierge qui accouchait, expliquait: "Les paroles: "Ecoutez donc, maison de David!" (Is 7, 13) indiquent que le roi éternel, que Dieu avait promis à David de susciter du "fruit de ses entrailles" (Ps 131, 11), est celui-là même qui est né de la Vierge, provenant de David. C'est pourquoi il lui avait promis un roi qui serait né du "fruit de ses entrailles", expression qui indique une vierge enceinte. Donc, l'Écriture... présente et affirme le fruit du sein pour proclamer que la génération de celui qui devait venir adviendrait de la Vierge. C'est précisément ce qu'Elisabeth, remplie de l'Esprit Saint, attesta en disant à Marie: "Bénie es-tu entre les femmes, et béni le fruit de ton sein" (Lc 1, 42). C'est ainsi que l'Esprit Saint indique à ceux qui veulent l'écouter que dans l'accouchement de la Vierge, c'est-à-dire de Marie, s'est accomplie la promesse faite par Dieu à David, de susciter un roi du fruit de son sein" (*Contro le eresie*, 3, 21, 5: Già et Non Ancora, CCCXX, Milan 1997, p. 285). Et ainsi, nous voyons, dans l'arc de temps qui va du Psaume antique à l'Incarnation du Seigneur, la fidélité de Dieu. Dans le Psaume apparaît et transparaît déjà le mystère d'un Dieu qui habite avec nous, qui devient un avec nous dans l'Incarnation. Et cette fidélité de Dieu est à la base de notre confiance dans les changements de l'histoire, elle est notre joie.***Je suis heureux d'accueillir les pèlerins francophones présents ce matin, notamment les membres du Chapitre général des Servantes du Très-Saint-Sacrement, un groupe de pèlerins du Sénégal, conduit par Mgr Ndiaye, Évêque de Kaolack, et des pèlerins du diocèse de Tournai, accompagnés de Mgr Harpigny. Puisse votre séjour à Rome affermir votre foi et faire de vous des témoins de l'Évangile !